

1055 Froideville, 18 décembre 2012



Municipalité de Froideville
Rue du Village 16
1055 Froideville

tél. 021/881.22.27
fax 021/881.22.38

info@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

Du 18 décembre 2012

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1. Réception de nos 3 députés et de David Bonzon

Le 25 septembre, nous avons eu le plaisir d'organiser une réception en l'honneur de nos trois députés. Un nombre si important pour une petite commune comme la nôtre, justifiait tout-à-fait cette manifestation qui s'est déroulée de manière simple et conviviale en présence de plus de 230 personnes. Nous en avons profité pour féliciter notre nouveau champion junior de Suisse, d'Europe et du Monde en vélo trial. Une petite partie officielle s'est tenue afin de remercier ces citoyens pour leur engagement politique pour certains et sportif pour l'autre et leur souhaiter bon vent pour la suite.

2. Réception 2011 du Président du Grand Conseil Vaudois

Tout le monde a encore en mémoire la réception, organisée en deux temps, en l'honneur de notre citoyen M. Jean-Robert Yersin, qui accédait à la Présidence du Perchoir Vaudois. La fête fut belle et l'engagement financier des collectivités du district et celui de nombreux sponsors ont permis de dégager un coquet bénéfice. Afin de l'absorber, le Comité d'organisation a décidé d'attribuer 3 chèques à des institutions méritantes, à savoir :

Fr. 6'000.00 à la Fondation Echaud de Cugy,
Fr. 3'000.00 à la Fondation Le Foyer de Lausanne et
Fr. 3'000.00 à la ludothèque de Froideville.

3. Répartition des tâches municipales

A la suite de la démission de M. Pierre Ethenoz pour raison de santé, la Municipalité a réparti les différentes charges de ce poste de la manière suivante :

- Finances : M. Michel Pittet
- Social : M. Jan-Matti Keller
- Eglises : M. Michel Girod
- Informatique : M. Jan-Matti Keller

Nous profitons de cette tribune pour remercier M. Ethenoz pour son engagement et son esprit novateur et qui nous a fait bénéficier de sa large expérience. Tous nos vœux l'accompagnent sur le chemin de la santé retrouvée.

4. Eoliennes

Après le secteur Eoljorat sud, c'est le secteur nord qui a été retenu dans la planification cantonale. Toutes les études sont arrivées à leur terme et une séance d'information publique pour les citoyens des villages concernés, soit Jorat-Menthue, Poliez-Pittet et Froideville aura lieu dans nos murs le mercredi 27 février 2013 à 20.00 h dans notre grande salle.

5. Facture sociale

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, l'UCV et l'AdCV ont approché l'Etat afin d'engager un processus de négociation portant sur la répartition des charges entre elles et ce dernier. Deux séances d'un groupe de travail commun ont permis de définir certains éléments techniques sur la base desquels il s'agit maintenant d'engager une négociation politique. En préliminaire à ces pourparlers, les communes ont accepté un geste de bonne volonté de l'Etat qui renoncerait, sur les années 2013 et 2014, au rattrapage des montants dus au titre de la facture sociale 2011 et 2012, pour un total de plus de 20 millions de francs.

Le budget 2013 de notre commune étant déjà sous pli, nous n'avons pas pu y intégrer la modification que cette décision implique. Concrètement ce dernier verra la charge portée au compte 720.351.13 supprimée, diminuant ainsi notre déficit budgété de Fr. 20'920.00 et le ramenant à Fr. 373'303.00.

6. Préavis 108/2011 concernant la construction d'un trottoir à la route du Chalet-à-Gobet

Lors de la séance du Conseil communal du 13 septembre 2011 nous vous avons fait part d'un certain nombre de problèmes que nous avons rencontrés pendant ce chantier, à savoir :

- Le découpage de plaques de béton enfouies dans la route et non répertoriées
- Le changement de la conduite d'eau en fonte dont l'état avait été qualifié de bon alors que ce n'était pas le cas

- La décision de la Romande énergie d'enterrer la ligne aérienne électrique non seulement à la route du Chalet-à-Gobet, mais aussi au ch. du Chaumiau, entraînant des dépenses supplémentaires imprévues.

Nous vous indiquons ci-après le décompte final :

Crédit voté		Fr. 587'000.00
- Travaux de génie civil	Fr. 324'350.00	
- Génie civil pour la conduite d'eau	Fr. 63'543.00	
- Changement de la conduite d'eau	Fr. 66'290.00	
- Installation feux de circulation	Fr. 3.190.00	
- Eclairage public	Fr. 64'653.10	
- Indemnités pour pertes de cultures	Fr. 2'867.50	
- Honoraires et frais administratifs	<u>Fr. 51'947.75</u>	
TOTAL	Fr. 576'841.35	
Economie	<u>Fr. 10'158.65</u>	
	Fr. 587'000.00	

7. Construction du nouveau collège

Les travaux avancent, mais pas aussi rapidement que la Municipalité le souhaiterait. En effet, malheureusement, nous ne pourrions pas prendre possession de nos locaux en fin d'année, comme annoncé lors de notre dernier conseil. Différents problèmes rencontrés cet automne ne nous ont pas aidé dans l'avancement des travaux :

- plusieurs inondations subies suite aux nombreuses intempéries, alors que le bâtiment n'était pas complètement hors d'eau
- le tableau général de commandes de chaufferie a pris feu, suite à un court-circuit, ce qui a endommagé et grillé toute la partie électrique de la nouvelle chaudière, ainsi que mis hors service toutes les pompes du circuit de chauffage.

A ce jour, le bâtiment est hors d'eau, toutes les parties endommagées ont été remises à neuf et les locaux scolaires sont chauffés grâce aux plaquettes forestières. Tous ces éléments seront pris en charge par les entreprises responsables ou leurs assurances.

De plus, la Municipalité ne remet pas en cause l'architecte choisi et son projet qui est toujours un bon projet, mais déplore le manque de professionnalisme de la Direction de travaux, ainsi que de la coordination des entreprises.

La Municipalité met beaucoup d'énergie afin de suivre au mieux ce chantier. Elle mettra tout en œuvre pour terminer ce projet, nous l'espérons pour la mi-février, et en respectant le crédit de construction validé par votre Conseil.

8. Chauffage à distance

Les travaux d'installation du CAD ont commencé et à ce jour , les tubes sont installés sur le chemin du Bas-de-Fin , sur la parcelle en dessus de la salle de gym et dans le centre oecuménique.

Nous avons renoncé à poursuivre jusqu'au bâtiment Bellevue en fonction des conditions climatiques.

Nous continuerons les travaux au printemps prochain.

9. Apéritif de l'an nouveau

La Municipalité a le plaisir de convier nos citoyens au désormais traditionnel apéritif du Nouvel-an qui aura lieu

Le samedi 5 janvier 2013 à 11.00 heures
A la salle de 700^e, au rez de la grande salle

afin de démarrer cette nouvelle année dans la bonne humeur et la convivialité.

En cette année qui s'achève, la Municipalité tient à remercier le Conseil communal de son précieux appui tout au long de l'année. Sa gratitude va également à tous les collaborateurs communaux de l'administration, de la bourse, de la voirie, ainsi qu'aux membres du corps de sapeurs pompiers et toutes celles et tous ceux qui ont participé aux nombreuses et diverses commissions communales ou municipales. Comme elle l'a toujours fait, la Municipalité continue à œuvrer pour offrir à nos concitoyens la meilleure qualité de vie possible. Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos vœux les plus sincères pour de bonnes fêtes et nous souhaitons à chacune et chacun la meilleure Année 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Michel PITTET



La Secrétaire :

Alice HENRY